



Saint Yrieix/Charente, le 18 octobre 2024

Objet : Challenge Inter-Entreprises « ADAP'TA COURSE » : Vendredi 22 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi et du handicap, le Comité Départemental du Sport Adapté de la Charente organise en partenariat avec la ville d'Angoulême :

**Le Challenge inter-entreprises « Adap'ta Course », le vendredi 22 novembre 2024
de 12h00 à 14h00 (buffet offert à l'issue de la course)**

Cette course solidaire est un relais, composé d'équipes de 4 sportifs ayant un handicap mental, psychique et/ou troubles intellectuels, et de 4 salariés (d'entreprise/d'association...) qui auront à parcourir 10 km **place Bourguines à Angoulême**, soit 2.5 km par coureur.

Comme l'an dernier, ce challenge s'adresse également aux marcheurs ! En effet, nous offrons la possibilité aux participants de pouvoir effectuer le parcours en marchant (1,25 km par binôme), permettant ainsi de rendre plus accessible la participation à cette manifestation.

La course s'effectue en binôme : 1 salarié(e) et 1 sportif en situation de handicap.

Les premiers binômes de chaque équipe partent en ligne (ou départs différés si le nombre de participant est trop important). Pour passer le relais, le coureur doit taper dans la main de son partenaire.

L'évènement se clôturera par une remise de récompenses (toutes les équipes seront récompensées), ainsi que par une photo d'équipe qui vous sera adressée les jours suivants.

Attention :

- **Certificat Médical obligatoire** (une copie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activité physique et sportive)

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-joint, et de nous le retourner à l'adresse suivante, avant le :

Vendredi 15 novembre 2024 dernier délai

Cordialement,

Le coordinateur sportif départemental
Mathieu Renier

